



PRÉFET DE VAUCLUSE



Avignon, le **17 FEV. 2020**

Le préfet de Vaucluse
La directrice de la délégation départementale de
l'agence régionale de santé de Vaucluse

à

Mesdames et messieurs les maires de Vaucluse

Monsieur le président du Conseil
Départemental de Vaucluse

Objet : coronavirus Covid-19 – conduite à tenir pour les personnes de retour de Chine
PJ : 2

Dans le contexte du développement du coronavirus Covid-19 en Chine et pour éviter tout risque de propagation à grande échelle et en particulier sur le territoire français, vous trouverez ci-joint les consignes du ministère de la santé s'agissant de la conduite à tenir pour les personnes de retour d'une zone de circulation du virus.

A ce stade, et compte tenu de l'absence de diffusion du coronavirus en France, les mesures de protection s'appliquent exclusivement aux personnes revenant de Chine, dans une stratégie d'endiguement de l'épidémie. Aucune mesure spécifique de protection n'est à prévoir pour ceux qui n'ont pas voyagé dans la zone de circulation du virus.

Je vous remercie de bien vouloir diffuser largement les documents joints (conduite à tenir et dispositif personnalisé de prise en charge des personnes en provenance de Chine) sur vos canaux de communication habituels.

Par ailleurs, le site internet <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus> permet à nos concitoyens d'obtenir des renseignements complémentaires sur le sujet via une foire aux questions et de se tenir informé des derniers développements. Je vous invite à le relayer sur vos sites internet respectifs.

Je vous remercie par avance de votre implication sur ce dossier, la diffusion la plus large possible des bons comportements contribuant à la non-prolifération du coronavirus sur le sol français.

Pour le préfet,
Le secrétaire général,

Thierry DEMARET

La directrice de la délégation départementale
de l'agence régionale de santé,

Caroline CALLENS AGERON

Copie : Mme la sous-préfète d'Apt et M. le sous-préfet de Carpentras